

#15

JANVIER  
FÉVRIER 2025

# MÀCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE



La Chanaye-Résidence,  
**en plein renouvellement**

p. 14-19

# sommaire

## MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

### 4 > INSTANTANÉ

### 6 > DANS LE RÉTRO

### 8 > ZOOM SUR...

la commune associée de Loché

### 10 > DÉCRYPTAGE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### 12 > ZAPPING

Le terrain de foot des Saugeraies  
bientôt homologué

### 14 > GRAND ANGLE

La Chanaye-Résidence  
en plein renouvellement

### 20 > EN ACTION

Bioux : un anniversaire en musique

### 22 > EN TÊTE À TÊTE

Jérôme Pauchard, Mâcon sinon rien

### 24 > DANS LES COULISSES...

des décorations de la cour  
de l'Hôtel de Ville

### 26 > ON A TESTÉ

Être nouvel arrivant à Mâcon

### 27 > SORTIES

Le Crescent fête 30 ans de passion

### 34 > C'ÉTAIT MÂCON

Germain Lambert,  
inventeur infatigable et passionné

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)  
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex  
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannet

Directeur de cabinet : Clément Delplanque (Adé !)

Responsable du service communication : Aurore Carillon

Rédactrice en chef : Delphine Cresson

Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond

Création et réalisation : Lydie Hottin

Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar,

Marine Detroyat, Anthony Litaudon et Étienne Gatheron

Adobe Stock

Parution : janvier 2025 ; ISSN : 2826 - 9500 ;

Dépôt légal : janvier 2025

Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba

34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert

sur papier écolabellisé.



Jean-Patrick Courtois

## “ Ouvrir chaque quartier au reste de Mâcon ”

Notre ville de Mâcon, bien étirée le long de la Saône, est faite de quartiers bien distincts qui cultivent chacun une identité propre. S'ils se retrouvent autour d'une même douceur de vivre, ces quartiers ne se croisent pas toujours, ce qui ne manque pas d'alimenter clichés et raccourcis.

Afin d'éviter toute tentation de repli, il nous faut donc ouvrir chaque partie de notre ville au reste de Mâcon, pour qu'aucune rue ne soit un lieu de passage ou de destination inhabituel pour les Mâconnais. Ce fut hier le cas de Marbé, dont tous nos habitants se sont appropriés les espaces publics métamorphosés. Ce sera le cas demain à La Chanaye, qui s'ouvrira bientôt sur la ville et dont les habitants pourront, d'ici quelques années, profiter de rues plus vertes et plus apaisées.

Le programme de rénovation urbaine, qui a débuté en 2024 et s'inscrira dans la durée, changera assurément la physionomie du quartier. Il conduira à ce que, demain, La Chanaye et la Résidence deviennent un trait d'union entre les pôles d'activité du Sud de Mâcon. Bientôt accessible directement par la voie verte, La Chanaye sera naturellement connectée au réseau de déplacements doux, rendant le quartier plus accessible et plus attractif.

Ce sont tous les Mâconnais qui profiteront à l'avenir de ces espaces rénovés et de ces futures connexions avec cette partie de notre ville, nous rendant toujours plus fiers de vivre à Mâcon, quelle que soit sa composante.

Très belle année 2025 à toutes et tous !

Jean-Patrick Courtois

édito

# #connectés



## SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon  
Instagram : @villedemacon  
Twitter : @VilleDeMacon  
Linkedin : Ville de Mâcon

## www.macon.fr

N'attendez pas l'été et la dernière minute pour renouveler vos titres d'identité. Pensez à anticiper bien vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports pour éviter les délais trop longs. Pour tout savoir sur les pièces à fournir et les démarches à faire, scannez ce QR code :



@jhm\_el  
Ville de Mâcon



partagez vos photos avec  
[#jaimemacon](#)

6 heures



**Votre magazine est en ligne**

Plus d'infos sur  
**www.macon.fr**

# *instantané*

instantané



# Des fêtes entre gourmandises et féerie

Bienvenue dans le monde merveilleux de Contes & Lumières ! Tout au long du mois de décembre, la ville s'est illuminée de mille feux et de spectacles ! De la parade d'ouverture dans le centre-ville aux vitrines en fête, en passant par les décorations de la cour de l'Hôtel de Ville, le passage du Père Noël, quelques glissades sur la patinoire, des dégustations au marché de Noël et autres déambulations au Village des Bulles, la magie des fêtes s'est une nouvelle fois invitée à Mâcon pour un voyage au pays des gourmandises. Un menu 3 étoiles dégusté sans modération...



dans le rétro

dans le rétro



## Les Symphonies d'automne font vibrer Mâcon

Avec 22 événements dont 12 concerts, une conférence et deux master class, la 31<sup>e</sup> édition du festival de la voix, portée par l'association Mâcon Symphonies, a réuni plus de 4 300 festivaliers. Du 5 au 17 novembre, plus de 110 instrumentistes et 300 chanteurs se sont succédé sur scène pour mettre à l'honneur la voix sous toutes ses formes. En point d'orgue, le concours de chant lyrique qui réunit chaque année des jeunes talents du monde entier a sacré la soprano française Lila Dufy devant plus de 800 personnes.

## Avis de grand froid sur le sport mâconnais

Mâcon vient d'inaugurer son premier centre de cryothérapie. Installé à la halle sportive de Champlevvert, cet équipement s'adresse aux athlètes mâconnais de niveau national.

La cryo participe à la performance.

Le processus de froid intense (- 110 °C) favorise la récupération musculaire et permet d'enchaîner plus rapidement les efforts intenses pendant les entraînements.

Il permet également en cas de traumatisme musculaire de limiter et de diminuer les douleurs.



## Quatre jours au rythme des saveurs

Le marché des Plaisirs gourmands a une nouvelle fois battu des records ! Un record d'affluence avec plus de 27 800 personnes présentes dans les allées du parc des expositions, mais aussi de convivialité, de rencontres et de dégustations. Du 15 au 18 novembre, 104 exposants ont en effet fait découvrir leur terroir et les saveurs locales et françaises pour le plus grand plaisir de tous.





# Loché

**Situé 7 km au Sud-Ouest de Mâcon, Loché est un petit village niché au milieu des vignes, entre zone d'activités et premiers reliefs du Mâconnais. La commune associée et son maire délégué, Jacques Tourny ont su préserver son calme et son authenticité tout en développant ses infrastructures et aménagements routiers.**

Mâcon-Loché. Un nom, deux mots, deux visages. D'un côté une gare, vecteur de connexions et de développement économique majeur, de l'autre des maisons typiques en pierre, deux lavoirs et des ruelles centenaires. Au milieu, des vignes classées en premier cru, 32 hectares de Pouilly-Loché, 26 hectares de Mâcon-Loché, 10 hectares de Mâcon blanc et 1 hectare de Bourgogne rouge. Commune associée depuis 1972, Loché a su se faire un nom (sans aucun doute le village le plus connu de France grâce à sa gare... et ses vins) tout en demeurant un des poumons verts de l'agglomération mâconnaise et en préservant son patrimoine historique ancien.

Loché tire son nom d'une « villa » gallo-romaine appelée Lopchiacus, domaine foncier installé près de la rivière « Petite Grosne », à proximité de la gare TGV. Au cours des siècles, ce domaine se développe vers l'ouest et donne naissance au bourg

de Loché qui apparaît sous ce nom en 986. Loché se développe ensuite et son église est construite au XIII<sup>e</sup> siècle. Inscrite au titre des monuments historiques depuis 1926, elle fait la fierté des habitants. En 2021, elle a subi des travaux de réfection (la reprise de l'étanchéité de la toiture et la réhabilitation de la façade). Le portail en bois sculpté, daté du XVI<sup>e</sup> siècle a lui aussi été restauré. Les prochains chantiers concerneront la toiture et la fresque. Une étude est en cours pour déterminer le montant des travaux à réaliser.

Sur la route Saint-Jacques-de-Compostelle, Loché entend continuer à préserver ses châteaux, son riche patrimoine architectural et son authenticité. La commune préfère ainsi s'embellir avec des rénovations de qualité, que construire à outrance et multiplier les maisons et autres bâtiments. D'une centaine d'habitants en 1470, Loché en compte 290





aujourd'hui, soit autant qu'en 1700. Le bourg a su garder son identité et sa qualité de vie, pour lesquelles l'association locale Présence et sa centaine d'adhérents œuvrent au quotidien avec beaucoup de vigilance.

L'arrivée du TGV le 21 septembre 1981 en gare de Mâcon-Loché a été un tournant pour le village et l'agglomération. La gare de Mâcon-Loché et le TGV ont permis le développement de la zone d'activités depuis les années 90. Elle accueille aujourd'hui une quarantaine d'entreprises et plus de 530 emplois avec des entreprises qui rayonnent sur le territoire et au-delà des frontières : Florette Mâcon, Caladair International, Artepy, Vlaemyck, Access Equip Motos France, Alpes Bourgogne Construction...

À proximité immédiate de la RCEA et de l'autoroute A6, la commune associée bénéficie également d'infrastructures autoroutières majeures. Des travaux de voirie ont été réalisés pour sécuriser le village et limiter la vitesse. En 2018, un rond-point a été aménagé avec le même objectif route des Allemands. Lieu de passage et de transit, la RD89 voit en effet passer chaque jour plus de 5 500 véhicules. À quelques pas de là, l'aire de loisirs des 4 saisons créée en 2001. Ce lieu unique séduit avec ses zones de jeux, une aire de pique-nique couverte, un espace buvette, un barbecue, des terrains multisports, de pétanque et de tennis. Les associations et les habitants ont su s'approprier ce lieu de vie et de loisirs. Au bourg, c'est un comité des fêtes très actif qui anime le village avec, tout au long de l'année, brocante, arbre de Noël, vide-

grenier, chasse aux œufs... et autres moments d'échanges et de convivialité. Autant de rendez-vous qui permettent à toutes les générations de Lochéens de se retrouver et de faire perdurer un cadre de vie agréable dans ce « village d'irréductibles » amoureux de Loché.



# Quelles autorisations,

## Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)

Sans surélévation, ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**  
 Surélevée et/ou avec des fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 Surélevée et/ou avec des fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 Surélevée et/ou avec des fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## Véranda, terrasse couverte

< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** (si les règles d'implantation du PLU sont respectées)  
 < 40 m<sup>2</sup> : **DP**  
 > 40 m<sup>2</sup> : **PC**



## Panneaux solaires, parabole, velux : DP

## Travaux sur la façade et ravalement : DP

## Création de fenêtres et changement des huisseries extérieures : DP

## Toit

Réfection de toitures (changement de tuiles) : **DP**

### Auvent, préau :

< 5 m<sup>2</sup> aucune formalité (si les règles d'implantation du PLU sont respectées)  
 < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 < 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou autres en espace d'habitation  
 < 5 m<sup>2</sup> aucune formalité si aucune modification de l'aspect extérieur du bâtiment  
 < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

## Portail : DP

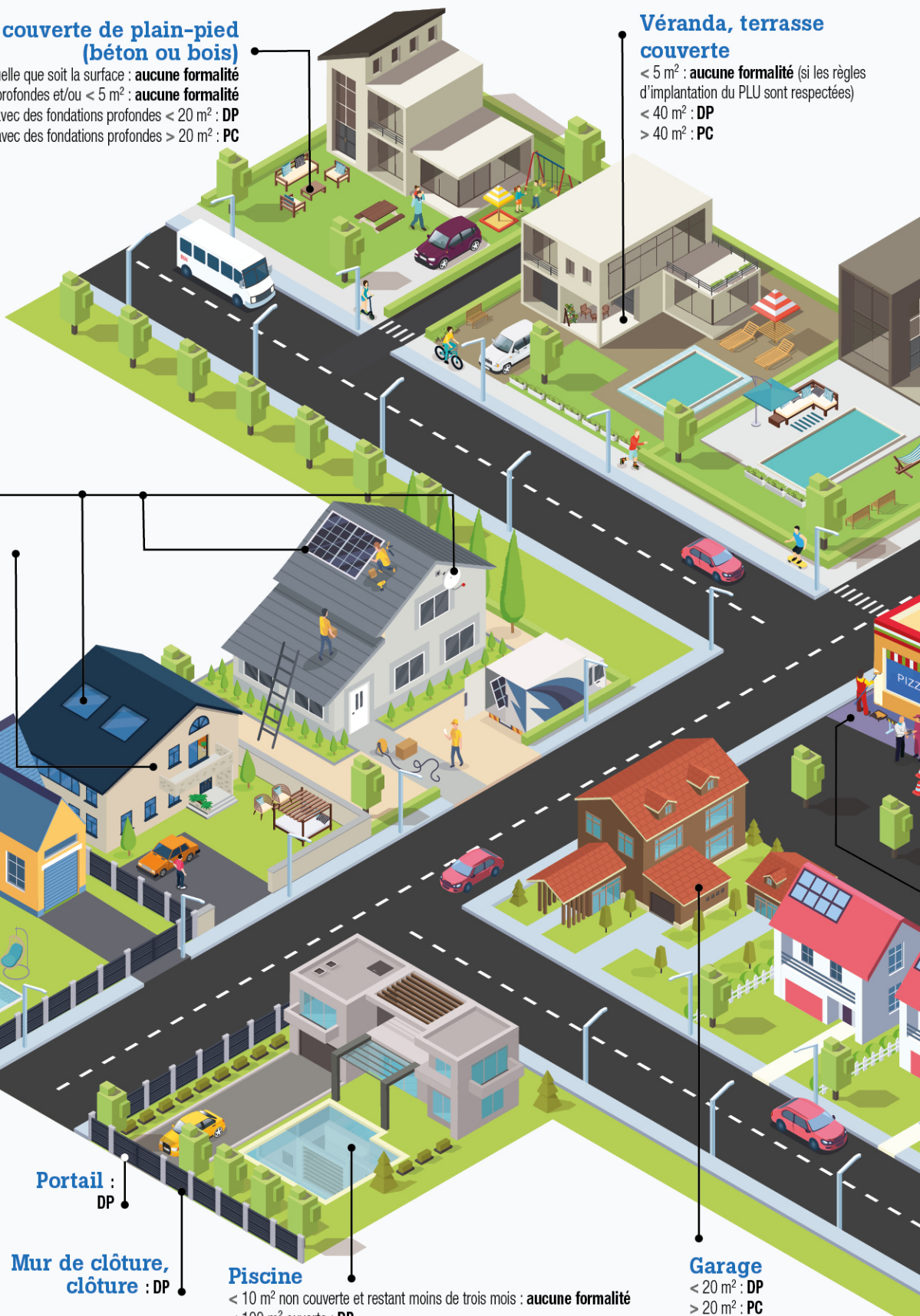
## Mur de clôture, clôture : DP

## Piscine

< 10 m<sup>2</sup> non couverte et restant moins de trois mois : **aucune formalité**  
 < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**  
 < 100 m<sup>2</sup> couverte (< 1.8 m de hauteur) : **DP**  
 > 100 m<sup>2</sup> et/ou + de 1.8 de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## Garage

< 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 > 20 m<sup>2</sup> : **PC**  
 Transformation de garage en habitat  
 quelle que soit la superficie : **DP**



# pour quels travaux ?

**DP : Déclaration Préalable**

**PC : Permis de Construire**

**AT : Autorisation de Travaux**

## Quelles démarches ?

- 1 **S'informer sur les règles d'urbanisme**  
pour préparer votre projet : auprès du service Urbanisme, 23, rue Mathieu. Tél. : 03 85 39 71 67 ou par mail : urbanisme@ville-macon.fr
- 2 **Retirer un dossier** : à télécharger sur le site service-public.fr ou à récupérer à l'accueil du service Urbanisme 23, rue Mathieu ; préparer ce dossier
- 3 **Déposer** en version papier les dossiers AT et ENSEIGNE (en quatre exemplaires). Les déclarations préalables, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir et certificats d'urbanisme peuvent eux être déposés en ligne via le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) : <https://autorisations-urbanisme.macon.fr/gnau/>
- 4 **Instruction du dossier**
- 5 **Réponse de la mairie** : Si votre dossier est accepté, vous pouvez démarrer les travaux
- 6 **Afficher l'autorisation de travaux** : une fois l'arrêté délivré et reçu par le pétitionnaire, il doit être immédiatement affiché sur le terrain du projet. L'objectif est d'informer le voisinage des travaux qui vont être effectués. Commence alors le délai de recours des tiers durant deux mois à partir du 1<sup>er</sup> jour d'affichage de l'autorisation.

### Travaux à l'intérieur d'un commerce et d'un établissement recevant du public

Mise aux normes accessibilité PMR (rampes, escaliers, vestiaires, toilettes...) avec changement de destination et du cheminement piéton : **Autorisation de travaux**  
Rafraîchissement des murs : aucune autorisation préalable

### Installation ou changement d'enseigne

Bandeau (entre le rez-de-chaussée et le R+1) ou drapeau  
**DP** et **autorisation administrative préalable** avec des règles à respecter (règlement local de publicité notamment).

### Installation d'une terrasse pour une activité commerciale

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public en mairie. Il existe 3 types d'autorisations : **permis de stationnement** (terrasse ouverte, étalage, fête...), **permis de voirie** (terrasse fermée, kiosque) et **droit de place** (marché, halles). Une redevance est dûe.

Si terrasse bâtie (pergola, structure bois ou autres) **DP** et demande auprès de l'ABF car modification de l'aspect extérieur.

### Modification de la façade extérieure, ravalement, changement de vitrine (qui change l'aspect extérieur du bâtiment) : DP

### Cabane en bois ou en béton

< 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** (si les règles d'implantation du PLU sont respectées)

< 20 m<sup>2</sup> : **DP**

> 20 m<sup>2</sup> : **PC**

# Le terrain de foot des Saugeraies bientôt homologué

Depuis mi-octobre, le terrain de loisirs, situé avenue Simone Veil au cœur du quartier des Saugeraies, est en pleine transformation. L'objectif de la Ville : faire de ce terrain de jeu un stade de foot pouvant accueillir des entraînements et des plateaux pour les enfants et des compétitions officielles, de niveau départemental. Cet équipement de proximité sera également accessible pour les activités sportives des écoles, celles proposées par le centre social ou encore pour la pratique du foot des adolescents et jeunes adultes du quartier.

Pour cela, le site qui date du début des années 80 doit être mis aux normes avec notamment le nivellement et l'agrandissement de la surface engazonnée, la remise en état de la pelouse, la mise en place d'une enceinte fermée, l'aménagement d'abris sur la touche pour les joueurs et les entraîneurs ou encore la réfection complète du système de drainage et d'arrosage. Le terrain de foot bénéficiera également d'un nouvel éclairage et, à terme, de vestiaires pour ses utilisateurs.

Ce terrain de foot viendra compléter l'ensemble des sites sportifs mis à disposition par la Ville de Mâcon pour ses habitants, ses associations et leurs licenciés. Les travaux, dont le coût total s'élève à 630 000 €, sont subventionnés pour moitié par le Département et l'État par l'intermédiaire de la dotation politique de la Ville et devraient se poursuivre jusqu'au printemps prochain.



**zapping**  
zapping  
zapping



C'est le nombre de bulbes à fleurs pérennes plantés cet automne sur le rond-point de Neustadt.

Le résultat pourrait être visible dès le printemps prochain avec des jonquilles et des narcisses qui viendront fleurir cet espace.



## La Marine nationale et l'armée de l'Air et de l'Espace recrutent

L'Info jeunes accueille chaque 4<sup>e</sup> mercredi du mois des permanences de la Marine et de l'armée de l'Air et de l'Espace. Ces permanences ont lieu de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Elles informent les jeunes sur les métiers de l'Armée, les aident dans la définition de leur projet professionnel et les guident.

Au 5, place Saint-Pierre, la Ville de Mâcon met à disposition un espace pour permettre aux personnels du CIRFA de Dijon d'accueillir les jeunes, de répondre à leurs questions et d'assurer les entretiens. Pour rencontrer les recruteurs, il suffit de prendre rendez-vous au CIRFA de Dijon.

**Contact : CIRFA de Dijon au 03 80 11 23 35. Pour tout autre renseignement : Info Jeunes Mâcon au 03 85 21 91 97.**



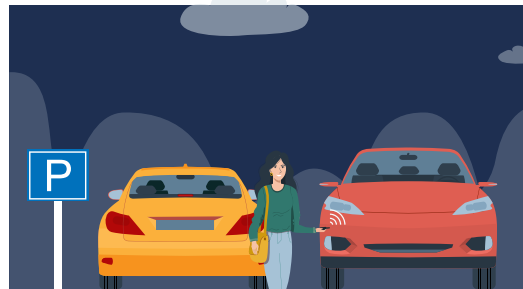
## Le Salon de l'apprentissage et de l'alternance en février

C'est l'événement à ne pas manquer pour tous les jeunes en quête d'informations sur leur avenir professionnel.

Le 4<sup>e</sup> salon de l'apprentissage et de l'alternance aura lieu le samedi 15 février de 9 h à 16 h à la salle du Pavillon.

Toute la journée, les centres de formation du bassin mâconnais seront présents pour orienter, conseiller et échanger sur les différents dispositifs existants.

Ce salon s'adresse aux jeunes de tout âge et de tout niveau, du collègue au Bac+5 qui souhaiteraient poursuivre leur cursus scolaire avec une alternance ou un apprentissage, se réorienter ou s'informer sur les formations disponibles. Collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi... pourront rencontrer quelques entreprises qui recrutent et accéder à tous les renseignements nécessaires à la suite de leurs études.



# 434

Depuis son lancement cet automne, l'abonnement 100 % numérique pour gérer son stationnement dans le centre-ville de Mâcon a déjà séduit 434 personnes. Grâce à ce dispositif, la gestion peut se faire en ligne en toute sérénité, sans avoir besoin de se déplacer à la Police municipale.



## Le patrimoine arboré s'enrichit

Depuis début novembre et jusqu'au printemps, 200 nouveaux arbres vont être plantés sur l'ensemble du territoire : dans les quartiers et parcs de la ville, mais aussi dans les communes associées. Ces plantations visent à renouveler le patrimoine arboré, évalué à 10 000 arbres aux essences très différentes.

Chaque année, des arbres touchés par des maladies sont abattus et des nouveaux plantés entre novembre et début mars, périodes les plus propices à ces interventions. L'objectif de la Ville est d'introduire le bon arbre au bon endroit, avec des essences qui résisteront à l'évolution des conditions climatiques. L'emplacement d'un nouvel arbre tient compte du paysage, des essences existantes, des enjeux esthétiques, sanitaires et environnementaux.

Parmi ces nouvelles plantations, une quarantaine est issue des pépinières municipales situées à Loché et aux serres municipales.

## Recensement 2025, c'est parti !

Cette année, le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février. Pendant cinq semaines, six agents recrutés par la Ville se présenteront au domicile des Mâconnais et les interrogeront. Les adresses individuelles trouveront dans leur boîte aux lettres les codes de connexion pour répondre aux questions sur Internet. Pour les immeubles collectifs, les agents vont se présenter en personne et proposeront le questionnaire papier ou les codes internet.

À Mâcon, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement est annuel. Il concerne chaque année 8 % de la population. Cette enquête qui permet de mieux connaître la population et de cibler les besoins de la collectivité est obligatoire.



Cinq des six agents recenseurs

grand angle

grand angle

grand angle

# La Chanay en plein ren

**Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de La Chanay-Résidence prévoit de transformer complètement le visage du quartier pour lui donner un nouveau souffle. Entre démolition, réhabilitation, reconstruction de logements et réaménagement des espaces publics, l'objectif est de faire de ce quartier résidentiel, au cœur d'une zone économique en développement, la porte d'entrée Sud de Mâcon, comme un trait d'union avec le reste de la ville.**

# ve-Résidence nouvellement



©AL DRONE



# Un nouveau maillage pour redynamiser le quartier

**Reconnu par l'État et l'ANRU quartier d'intérêt régional au titre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (PRU), La Chanaye-Résidence est au cœur d'une profonde transformation. Ce projet d'envergure prévoit de mettre en valeur ce territoire tout en respectant l'esprit et le cadre verdoyant de ce quartier historique.**

Né dans les années 60, La Chanaye-Résidence accueille aujourd'hui quelque 1 900 habitants sur un territoire de 17 hectares. Situé à l'entrée Sud de Mâcon, au cœur de zones d'activités et d'habitat en plein développement, le quartier va bénéficier d'une réhabilitation opérée en plusieurs phases. Le projet de renouvellement urbain porté par de nombreux partenaires\* prévoit de rénover et de diversifier l'offre de logements et de réaménager les espaces avec l'ambition d'améliorer le cadre de vie, d'attirer de nouveaux habitants et d'inscrire La Chanaye-Résidence dans le dynamisme de cette partie Sud de l'agglomération mâconnaise.

La transformation a été amorcée dès l'été 2023 avec le secteur de l'habitat et les premières démolitions. Depuis cinq immeubles ont disparu du paysage de La Chanaye-Résidence en attendant la reconstruction de nouveaux logements sociaux et privés et la réhabilitation de l'existant (lire par ailleurs).

Côté infrastructures, la rue Mermoz a elle aussi déjà fait l'objet d'un réaménagement complet. Les travaux ont permis d'apaiser la circulation, de réorganiser le stationnement et de sécuriser les cheminements doux sur cet axe de circulation majeur qui relie le quartier au collège, aux équipements sportifs ou encore aux zones d'activités.

Dans la continuité et toujours dans l'objectif de remailler le quartier pour l'ouvrir sur le reste du territoire, le réaménagement de la rue Ampère va se poursuivre pour créer un contournement routier. Les derniers travaux vers l'entreprise Itron et le pont SNCF devraient commencer fin 2025. Aujourd'hui, tous les poids lourds arrivant du Sud de Mâcon transitent par les rues Mistral, Pillet et Mermoz, en plein cœur du quartier. La nouvelle configuration de la rue Ampère permettra d'alléger le trafic, d'éviter la circulation au centre et de récupérer les espaces

publics pour offrir plus de confort aux piétons et aux habitants. Le carrefour de la Résidence sera requalifié afin d'assurer une continuité esthétique et pratique entre La Chanaye, la Résidence et la rue Pillet.

La création d'une voie nouvelle au centre de La Chanaye va elle structurer le quartier, tout en développant l'accessibilité et la transparence sur sa partie centrale. La rue Paul-Éluard sera notamment prolongée pour relier la voie nouvelle à la rue du Beaujolais. Dans un deuxième temps, elle sera aussi prolongée vers la rue Mistral pour remailler complètement le territoire.

En parallèle, le futur visage de La Chanaye-Résidence présentera un cheminement piéton autour d'une place centrale et une coulée verte. Un parc va se structurer petit à petit. L'idée est de conserver ce caractère vert tout en l'améliorant avec un cheminement doux.

Parmi les autres aménagements prévus par le PRU : la création d'un terrain de football et d'un terrain de football américain, la réhabilitation et l'agrandissement du centre social, le réaménagement de la crèche pour mieux répondre aux besoins des habitants.

## Un village des artisans de 2 500 m<sup>2</sup>

L'ancienne friche industrielle située rue Thimonnier va accueillir le village des artisans, un projet porté par Mâconnais Beaujolais Agglomération. Ce village s'étendra sur un terrain de 5 500 m<sup>2</sup> et 2 500 m<sup>2</sup> de nouveaux bâtiments. Ils seront divisés en une petite dizaine de cellules d'une surface allant de 150 à 300 m<sup>2</sup> à destination des artisans qui pourront les louer ou les acheter pour développer leur activité et installer leurs bureaux.

\*ANRU, Action Logement, État, Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, FEDER, Banque des territoires, MBA, Mâcon Habitat, Ville de Mâcon, SEMA71, La Foncière Logement et des promoteurs privés.



# Une nouvelle offre de logements

Emblématiques dans le paysage de La Chanaye-Résidence, cinq des dix bâtiments en étoiles, situés au cœur du quartier, ont été détruits depuis l'été 2023. Cela représente 179 logements. Ces démolitions s'inscrivent dans le cadre du programme de requalification du quartier. L'objectif est de reconstruire autant de logements en proposant une offre renouvelée et de qualité. Ainsi, six nouveaux îlots sont programmés sur la totalité de ce territoire : 40 logements sociaux reconstruits par Mâcon Habitat (24 collectifs avec des commerces en rez-de-chaussée / 5 intermédiaires / 11 individuels), 32 avec la Foncière logement et 109 par des porteurs de projets privés (petits collectifs maximum R+3). Les premiers logements portés par Mâcon Habitat et la Foncière logement devraient être livrés en 2028.

L'habitat existant (en étoiles et en carrés) va quant à lui être réhabilité et ses espaces extérieurs valorisés.



## Un cadre de vie **préservé**

Le projet de renouvellement urbain s'appuie sur une trame paysagère valorisée et enrichie avec le maintien du très beau patrimoine arboré existant déjà dans le quartier. La Chanaye-Résidence bénéficie en effet d'une richesse végétale et d'un cadre verdoyant qui vont être développés et renforcés pour créer une continuité verte sur l'ensemble du territoire. Les arbres en bon état vont être conservés même sur les parties en reconstruction. 255 arbres vont également être plantés (y compris dans les îlots privés) pour proposer des floraisons rythmées et des arbustes fruitiers. Les arbres malades ou en

fin de vie seront abattus.

Le PRU prévoit d'améliorer le cheminement doux qui va venir relier la Zac Grand Sud au quartier rénové en passant par la rue Pillet pour aller jusqu'au Village des artisans et rejoindre ensuite la future voie verte aménagée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mâcon - Cluny dont les travaux devraient débuter en juin 2025 et durer environ un an. Le quartier sera alors traversé par une coulée verte privilégiant au quotidien la promenade et la qualité de vie des familles.

## Des aménagements **aux abords** de la Résidence

Dans la continuité du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier de la Chanaye-Résidence, la Ville de Mâcon prévoit le réaménagement et la requalification du secteur de La Résidence, composé de 288 logements. Un projet d'aménagement des extérieurs a été élaboré en concertation avec les habitants. Les premiers travaux ont eu lieu avec la plantation de huit arbres l'hiver dernier et l'installation de cages de football, ainsi que le raccordement au chauffage urbain et les travaux sur le réseau d'eau. Suivront l'installation d'une nouvelle aire de jeux dédiée aux 8-12 ans (qui viendra s'ajouter à celle déjà existante pour les 4-8 ans) et de deux points d'apport volontaire. Autres aménagements à venir : la création de places de stationnement supplémentaires ou encore de jardinières participatives devant les entrées.



# Quel sera le nouveau visage du quartier ?



- Existant**
- Logement existant réhabilité
  - Équipement existant réhabilité
  - Bâtiment existant démoli
  - Chaussée inexistante
- Projet**
- Logement (projet)
  - Équipement neuf
  - Activité commerciale (projet)
  - Espace public (minéral)
  - Espace public (végétal)
  - Piste cyclable
  - Voie requalifiée/créée
  - Lieu d'intensité et d'usage
  - Jardins privés

Un remaillage du quartier par de nouvelles transversales Nord-Sud. Une voirie apaisée et des modes doux favorisés.

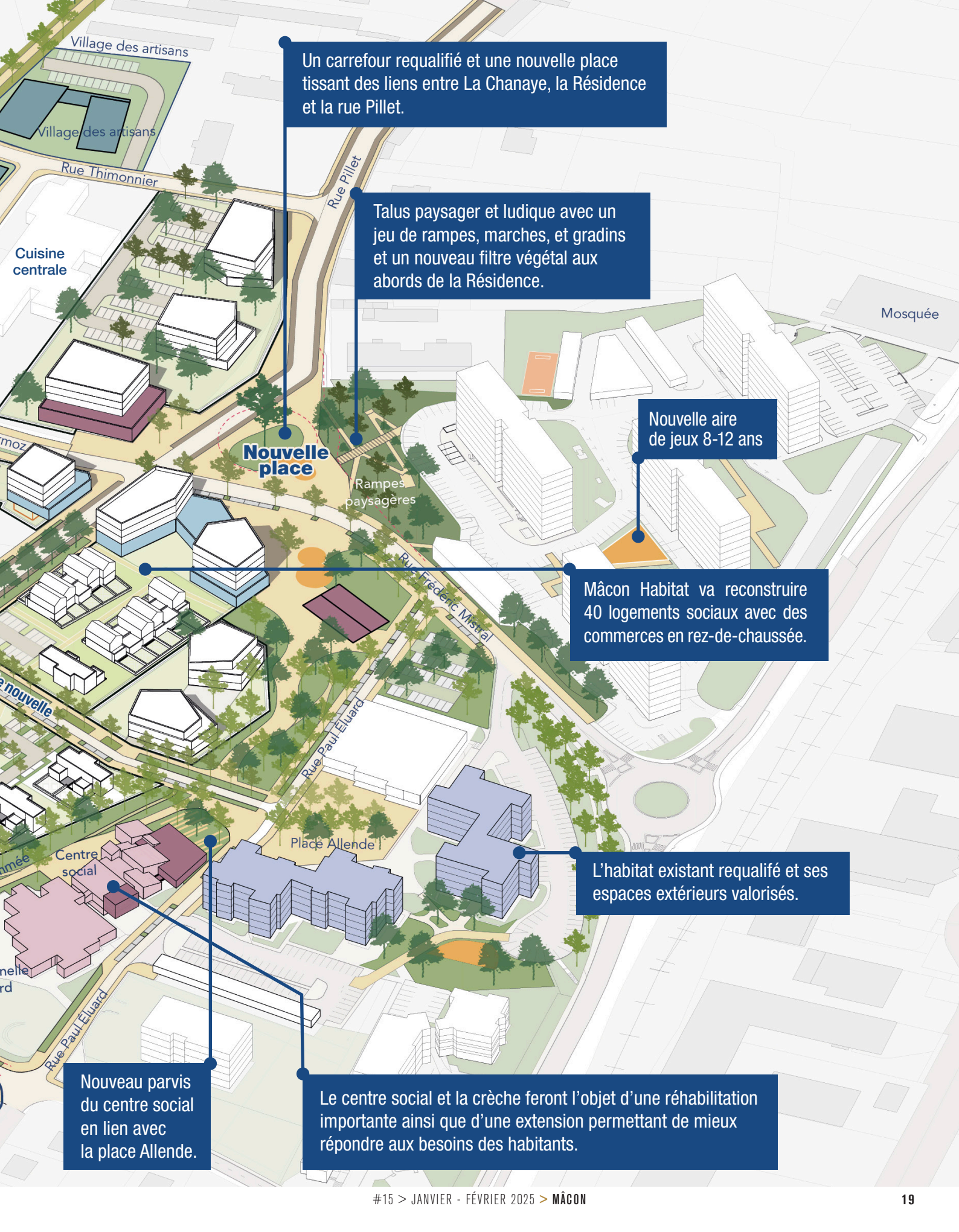
Axes transversaux de liaisons avec la voie verte pour une perméabilité renforcée du quartier.

Une offre de logements diversifiée et qualitative reconstituée en cœur de quartier.

Terrains sportifs et jardins partagés entre le quartier de la Chanaye et les futurs ZAC.

Promenade centrale : squelette paysager du projet.

grand angle  
grand angle  
grand angle



Un carrefour requalifié et une nouvelle place tissant des liens entre La Chanaye, la Résidence et la rue Pillet.

Talus paysager et ludique avec un jeu de rampes, marches, et gradins et un nouveau filtre végétal aux abords de la Résidence.

Nouvelle aire de jeux 8-12 ans

Nouvelle place

Rampes paysagères

Mâcon Habitat va reconstruire 40 logements sociaux avec des commerces en rez-de-chaussée.

L'habitat existant requalifié et ses espaces extérieurs valorisés.

Nouveau parvis du centre social en lien avec la place Allende.

Le centre social et la crèche feront l'objet d'une réhabilitation importante ainsi que d'une extension permettant de mieux répondre aux besoins des habitants.



## L'acte 2 du programme Action cœur de Ville est lancé

**La Ville de Mâcon vient de renouveler sa convention avec Action cœur de Ville.  
Ce programme de l'État a pour objectif de redynamiser le centre des villes moyennes en développant  
une offre nouvelle et en valorisant le patrimoine des cœurs de ville.**

La première convention Cœur de Ville, cœur de vie a permis de réaliser à Mâcon 74 actions entre 2018 et 2023 et de donner un nouveau souffle à la ville grâce à des projets structurants et des rénovations importantes. L'offre de logements a été étoffée et renouvelée, l'animation économique et commerciale renforcée, l'accessibilité et les mobilités développées, l'espace public et le patrimoine mis en valeur.

Le travail de la Ville et de ses services a d'ailleurs été récompensé en 2024 par deux trophées pour les aménagements réalisés à l'îlot Laguiche et place aux Herbes : le trophée FACT, prix spécial du jury « *Aménagement d'un espace et requalification d'un bâtiment participant à l'attractivité commerciale* » et le trophée UNAM de l'Aménagement Recyclage urbain et réhabilitation.

Ces aménagements réalisés et salués, l'objectif est désormais de préserver et d'augmenter encore davantage l'attractivité du territoire en confortant notamment les entrées de ville. L'acte 2 de cette convention Action cœur de Ville a donc été signé début novembre en présence de Dominique Consille, directrice des programmes « *Action Cœur de Ville* » et « *Petites Villes de demain* ». Ce programme débutera en janvier et durera jusqu'en 2026. Il concerne quatre nouveaux secteurs : le quartier de Saint-Clément, la gare de Mâcon Ville, le Vieux Saint-Vincent et l'espace Carnot-Montrevel.

La requalification de la place Saint-Clément, et plus largement du quartier, doit permettre une meilleure connexion avec le centre-ville, le quartier de la gare, le secteur de Saône Digitale en bord de Saône et de la Cité de l'entreprise, ainsi que le secteur Sud de Mâcon avec le PRU de La Chanaye-Résidence. Dans le secteur de la gare de Mâcon Ville où transitent chaque année 1,15 millions de voyageurs, le but est de créer un

espace d'échanges et de rencontres organisé autour d'un pôle optimisant l'intermodalité. La rénovation du Vieux Saint-Vincent va permettre de valoriser le patrimoine et de faire découvrir la cathédrale au public avec la création d'un parcours de visite.

Dernier chantier concerné par ce programme Action cœur de Ville 2 : la réhabilitation de l'espace Carnot-Montrevel qui commencera dès le 6 janvier 2024. Ce lieu atypique et historique situé dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville est un vaste espace d'échanges et de manifestations, mais il est aussi vieillissant et ne répond plus aux normes thermiques. Sa rénovation va permettre d'améliorer ses performances énergétiques et de créer un nouvel espace d'animation et culturel en plein cœur de Ville.

### **La Ville de Mâcon va bénéficier du programme personnalisé « Mon centre-ville 2030 ».**

Proposé par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), il s'agit d'un accompagnement prospectif pour appréhender la transition commerciale du centre-ville. « *Mon centre-ville 2030* » permet en effet d'anticiper les évolutions du centre-ville et aide les collectivités dans leurs réflexions autour des nombreux enjeux qui y sont liés (transition écologique, nouveaux modes de consommation, parcours commercial, etc.).

Une quarantaine de villes avaient candidaté à ce programme, seulement cinq, parmi lesquelles Mâcon, ont été désignées comme villes pilotes. Cela récompense l'engagement et le travail menés par les services et l'équipe municipale, au travers des nombreux projets et actions mis en oeuvre ces dernières années pour transformer le centre-ville.

# Bioux : un anniversaire en musique

**La Ville de Mâcon s'apprête à honorer un solide septuagénaire.  
En 2025, le Grand Collectif de Bioux fêtera en effet ses soixante-dix ans, en musique.**

Avec sa ligne incurvée, son soubassement de pierres et son environnement bucolique, le Grand Collectif fait figure de pionnier à sa naissance en 1955. Jamais égalé, pas assez souvent imité, il a toujours fière allure. L'emblème de Mâcon Habitat méritait bien une célébration originale. Le samedi 21 juin prochain, la Symphonie pour 66 Balcons sera ainsi interprétée le soir de la Fête de la musique en son honneur. Normal pour un immeuble qui trône rue Mozart...

L'œuvre est en cours de conception. Depuis septembre, Damien Deshayes est à pied d'œuvre. Pendant sa résidence mâconnaise, le compositeur lyonnais a participé aux différents cours de l'Espace culturel et de loisirs de Bioux, épice de ce projet. Avec son micro, il a recueilli de multiples sons : le cliquetis des machines à coudre, le claquement des talons marquant la cadence des danses folk, l'accordéon rythmant la guinguette, les verres s'entrechoquant chez les apprentis œnologues... « Tout cela montre que le quartier vit et que des liens se tissent dans ces échanges et ses rencontres », souligne la responsable de l'ECL Johanne Ciclet.

Damien Deshayes a également enregistré les voix des habitants alentour, les enfants de l'école et de la crèche, ainsi que les commerçants du quartier :

également enregistré les voix des habitants alentour, les enfants de l'école et de la crèche, ainsi que les commerçants du quartier :

« Le projet est tellement original qu'il y a eu un peu de timidité au départ. Mais j'ai reçu partout un accueil très favorable. 150 personnes ont participé de près ou de loin aux captations sonores soit une centaine d'heures de présence sur le quartier, 15 heures d'enregistrement audios et un « dérushage » de 300 extraits audios. » Il cite l'exemple d'une habitante de 88 ans et de son incroyable histoire durant la guerre, à propos d'un simple bonbon. Ce projet est également réalisé en partenariat avec les élèves du Conservatoire Edgar Varèse qui participeront à l'enregistrement en février. Cet expert de musique électronique ajoutera ensuite différentes matières sonores et créations musicales numériques aux témoignages.

Les partitions de la Symphonie pour 66 Balcons seront finalisées en février. L'œuvre comprendra quatre mouvements d'une quinzaine de minutes, le concert quant à lui durera environ une heure. Ce spectacle restera secret jusqu'à son terme le 21 juin. Bioux se transformera alors l'espace d'un soir en salle de concert en plein air avec en fond la façade du Grand collectif, remplaçant ainsi le rideau rouge des salles de spectacle. Une scène sera installée au pied de l'immeuble pour accueillir 25 musiciens, tandis que d'autres artistes se produiront sur les balcons. Ensemble, ils créeront une expérience sonore immersive et spatialisée. Le bâtiment jouera alors le rôle de caisse de résonance, rôle auquel n'avait sans doute pas pensé son concepteur Daniel Petit...



en tête-à-tête

en tête-à-tête

en tête-à-tête

  
**BariFire**

SÉCURITÉ CONNECTÉE

Les **solutions**  
**digitales** pour

renforcer la

**sécur**

des **bâtiments**

#### Bio express

29 septembre 1973 : Naissance au Creusot

1<sup>er</sup> janvier 2007 : Premier jour de sa  
disponibilité de fonctionnaire territorial  
pour créer son entreprise

**menter** v

# Le retour aux sources pour Jérôme Pauchard

**Jérôme Pauchard est le dirigeant fondateur de l'entreprise BatiFire, experte en solutions innovantes et solidaires pour la sécurité des bâtiments.**

La start-up BatiFire est ancrée à la Cité de l'entreprise depuis le 17 septembre 2024. Jérôme Pauchard dévore avec passion son entreprise solidaire à la cadence de 15 heures par jour. Autunois d'origine, son enfance se déroule en partie dans le Mâconnais. Il étudie au lycée de Cluny, avant de quitter le département en 1992. « *Ma famille paternelle est partagée entre Autun et Mâcon. Un de mes arrière grand-pères a été longtemps dirigeant du club d'aviron de Mâcon. Mon grand-père Pauchard habitait près de la place de la Barre et dirigeait une entreprise de transport. Il a été arrêté par la gestapo le 27 octobre 1943. Il s'est évadé du camp 18 mois plus tard pour revenir à Mâcon récupérer sa famille et laisser son entreprise à un de ses chauffeurs, avant de s'implanter à Autun.* »

Ingénieur de formation, cet ancien athlète « Iron man » occupe d'abord des postes de responsabilité dans la gestion des bâtiments. Papa de deux filles, il fonde en 2006 un bureau d'études spécialisé dans l'analyse et la mise aux normes des établissements. Lors d'une mission de conseil en 2014, il fait le constat suivant : « *Gérer ces registres de sécurité sur papier s'avérait être une tâche titanesque, parsemée d'obstacles humains et organisationnels. J'ai eu l'idée de dématérialiser ces registres.* »

En 2016, Jérôme Pauchard, alors à Aix-les-Bains, crée le premier registre en ligne de sécurité et d'accessibilité et par la même occasion BatiFire. Cinq ans plus tard, le SDIS de l'Ain le sollicite pour développer une application opérationnelle. « *Elle est aujourd'hui la seule possibilité pour les forces de*

*sécurité et de secours de disposer des informations dès l'alerte, plan du site, coordonnées du contact, codes et priorités à sauver. En tant qu'entreprise solidaire cette solution est gratuite ! Hors de question de priver d'un tel service des associations, des entreprises ne disposant pas des fonds pour s'abonner. Nous gagnons notre vie en vendant des abonnements complémentaires premium, grâce à un registre de sécurité dématérialisé qui est aujourd'hui une référence en France et qui n'a de cesse de se développer.* »

Depuis longtemps Jérôme Pauchard et son épouse galloise envisageaient ce retour aux sources. « *C'était Mâcon ou rien ! Cela me fait chaud au cœur de revenir et d'y installer le siège social de BatiFire. Je suis impressionné par le dynamisme de l'écosystème Mâconnais et suis très fier de l'intégrer. Je suis très touché par l'accueil qui nous est fait, que ce soit la Ville de Mâcon, Mâconnais Beaujolais Agglomération, Inobyz, les sapeurs-pompiers du département... Mâcon, c'est aussi pour la French Tech, pour sa situation géographique privilégiée et à titre privé, pour tous mes copains que je retrouve ici comme à Autun. Mais c'est surtout, je le redis, l'implantation idéale pour l'aventure entrepreneuriale de grande ampleur dont le lancement a déjà débuté, vers le national et l'international.* »

Cette confiance généralisée ajoute du poids à la pression qui pèse sur ses épaules. Pour décompresser, c'est avec le vélo, la course à pied, le ski de fond ou encore le golf. La tête et les épaules tournent ainsi à plein régime.

# DES DÉCORATIONS DE LA COUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Chaque année en décembre, la cour de l'Hôtel de Ville revêt ses habits de lumières et invite les Mâconnais à déambuler dans un village enchanté et féérique. Cette plongée dans la magie de Noël est le fruit d'un long travail des services de la Ville. Des premières réflexions à l'illumination de la cour s'écoule presque un an pour faire rêver petits et grands...



## De janvier à octobre

Donuts, tablettes de chocolat, macarons et sucres d'orge géants... Nul besoin de pâtisseries aux vitrines gargantuesques dans les rues du centre-ville pour déguster du regard ces créations gourmandes et colorées. Elles trônent dans la cour de l'Hôtel de Ville et suscitent l'admiration de milliers de visiteurs.

Derrière ces œuvres : Émeline Rose, agent du service Productions végétales et décoratives. Depuis quatre ans, la jeune femme participe à la réalisation des décors de Noël de A à Z. Son travail commence dès le mois de mars. Une fois le thème défini, elle imagine déjà des structures,

soumet ses idées, propose une décoration cohérente et commence à réfléchir à la phase de conception en lien avec les différents intervenants.

Certains éléments sont repris et transformés d'une année à l'autre, d'autres sont créés de toute pièce à l'atelier menuiserie de la Ville. C'est le cas des donuts géants cette année. Ces deux arches de 5 m de long et 4.3 m de haut, faits d'une ossature métallique, de mousse extensive et de confettis de couleur, ont nécessité chacun une centaine d'heures de travail. Le mobilier installé dans les boules est réalisé par Marlène et Simon de l'atelier Menuiserie, les retouches peintures par Jean-Luc et Gaëtan.





## Fin novembre

Un peu plus de dix jours avant de lancer les illuminations, la cour accueille les premières structures : une première arche, puis une deuxième, les quatre boules de Noël qui ont été prémontées en atelier... Les lutins sont eux-aussi installés dans chaque boule en amont. Chacun est relié à un câble et une poulie qui l'animera un mois durant devant des fresques réalisées par l'artiste-peintre Patrick Bidaux. Un sapin métallique orné de guirlandes électriques, du pop-corn et des glaces s'invitent aussi à la table des gourmandises...



Pendant une petite semaine, les agents s'affairent chaque jour pour mettre en place soigneusement toutes les décorations de Noël. Ils sont en moyenne cinq par jour pour fixer les éléments, les raccorder, mettre la main aux derniers détails pour uniformiser un maximum les décors et faire en sorte que tout soit prêt pour le 7 décembre.

Les panneaux de sapin et les sarments sont également livrés et installés. Au total, 5 à 6 m<sup>3</sup> viennent compléter le décor à côté des quatre sapins, branches de charmillles et de bouleaux produits à la pépinière municipale.



Les boules et les guirlandes électriques sont ensuite mises en place et raccordées sur l'ensemble de la cour. Quelque 500 mètres de guirlandes illumineront la cour de l'Hôtel de Ville jusqu'à début janvier.



## 7 décembre

C'est le jour J ! Le lancement des illuminations est toujours un moment très attendu par les Mâconnais. Le voyage au pays des gourmandises peut commencer. Un spectacle à lui tout seul à déguster sans modération...





On a testé...  
On a testé...  
On a testé...

# Être nouvel arrivant à Mâcon

**Chaque année, la ville accueille entre 150 et 200 nouveaux habitants. Retour aux sources pour certains, découverte d'une ville pour d'autres, vous êtes nombreux à vous installer en bord de Saône et compter parmi les 35 468 habitants mâconnais. Étudiants, jeunes actifs, retraités ou en famille avec les enfants, Mâcon propose de nombreux services pour faciliter le quotidien de chacun et bien vivre le changement de vie et de ville...**

Arriver dans une nouvelle ville n'est pas toujours la chose la plus facile à vivre et ce même si nous l'avons choisi. Au-delà du déménagement et des changements d'habitudes, il faut aussi faire connaissance avec une nouvelle organisation et un nouvel environnement. Heureusement, aujourd'hui l'omniprésence des collectivités sur la toile nous permet de ne pas arriver en terre inconnue... En effet, les premiers pas dans une ville sont souvent virtuels.

À Mâcon, le site internet de la Ville est ainsi la première porte d'entrée du nouvel arrivant. Il suffit de se connecter à [macon.fr](http://macon.fr) pour trouver le mode d'emploi d'une bonne installation. Le site propose bon nombre d'informations sur les services municipaux et permet d'accéder à toutes les démarches en ligne : stationnement, état civil, portail famille (pour faciliter les démarches administratives qui concernent les enfants)... Les réseaux sociaux sont également le relais de toute l'actualité locale et les informations pratiques.

Pour celles et ceux qui préfèrent rester loin des écrans, direction l'Hôtel de Ville place Saint-Pierre. On retrouve à l'accueil l'ensemble des informations et des événements organisés par la ville en version papier : programmation culturelle, actions municipales contre les moustiques ou pour la propreté urbaine, plan touristique, présentation des salles municipales, réseaux de bus...

Ce passage à l'Hôtel de Ville peut aussi être l'occasion de se mettre à jour de quelques formalités administratives. Si un déménagement ou un changement d'adresse n'impose pas de renouveler ses titres

d'identité (passeport et carte d'identité), il est cependant possible d'en profiter pour anticiper la demande de renouvellement et bénéficier ainsi de la nouvelle carte d'identité. Ce qui est le plus important en revanche est la mise à jour (changement d'adresse) ou même l'inscription sur les listes électorales (changement de ville). Pour cela, une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois seront nécessaires. Si vous avez des enfants, un guichet unique, situé à l'annexe Lamartine, rue Mathieu, rassemble quant à lui tous les services liés à l'enfance : inscription à l'école et aux services périscolaires.

Chaque année, la ville organise également une matinée d'accueil pour les nouveaux habitants. L'objectif est double : mieux connaître la ville et rencontrer le maire et les élus. Le formulaire « Bienvenue aux nouveaux Mâconnais » est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, il suffit de le remplir et de laisser ses coordonnées pour être convié.

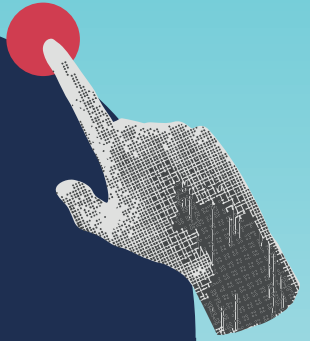
Ce moment convivial, qui s'est déroulé cette année le 30 novembre en présence d'une cinquantaine de personnes, permet de présenter la ville, ses services, ses associations, ses équipements, son cadre de vie, son tissu économique, sportif et culturel, le numéro vert Allô mairie pour tous les tracas du quotidien..., mais aussi de tisser les premiers contacts et d'échanger avec les élus et les principaux acteurs de la Ville autour d'un certain nombre de thématiques (tri, médecins, transports en commun...). Un temps d'accueil idéal pour faciliter l'intégration des nouveaux Mâconnais et repartir avec un maximum d'informations pratiques et... un cadeau de bienvenue !

# LES SORTIES

## MUSIQUE

SPORT

EXPO





# Le Crescent fête ses 30 ans de passion

**Tout est histoire de rencontres. Celle du Crescent n'échappe pas à la règle et elle dure depuis trente ans maintenant. Tout au long du mois de février, le berceau du jazz à Mâcon fêtera cet anniversaire entre souvenirs et concerts...**

En 1994 à Lyon, neuf musiciens libres et fous de jazz sont repoussés hors des murs de tous les lieux musicaux de la capitale des Gaules. Parmi eux, trois Mâconnais : Éric Prost, François Sarrien et François Gallix. Le père de ce dernier leur ouvre les portes des deux caves de sa maison. Dans un état piteux avec trois planches, six clous et une ampoule électrique, le trio dispose alors d'un lieu, certes minuscule, mais où il peut répéter à sa guise. Les jams avec leurs potes s'enchaînent jours et nuits. Lors d'une expédition à Paris, ils rencontrent le batteur Simon Goubert qui scelle leur destin : « *Oubliez tout de suite le disque, montez plutôt un club, ce sera plus utile pour tout le monde.* »

Le 17 février 1995, Le Crescent ouvre ses caves rue Rambuteau à Mâcon. D'un côté la scène, de l'autre le bar, avec en guest star le pianiste Alain Jean-Marie. Un week-end de folie sur les traces de Coltrane. L'aventure peut commencer. « *Nous avons vécu au club avec un esprit de résistance et avons réussi à défendre des idées musicales* », raconte François Gallix. Entre Collectif Mu, naissance du Festival hors des murs, stages d'élèves, le local se révèle vite trop exigü !

En 2014, le Crescent s'installe Place Saint-Pierre dans cet écrin voûté de pierres à la dimension de ses ambitions, en taille XXL, devenant une des plus belles caves à jazz de France. En une décennie, 700 concerts et spectacles ont été programmés, 80 000 entrées, 125 groupes en résidence et une vingtaine d'albums enregistrés sur scène. Le Crescent tourne aujourd'hui à 80 dates par saison contre 40 rue Rambuteau (hors festivals toujours) soit 800 concerts en 20 ans qui enivrent des milliers d'amoureux du jazz.

Février 2025 sera entièrement consacré aux 30 ans, avec trois à quatre événements par semaine. Une exposition de photos de Marc Bonnetain retracera l'histoire du Crescent dès le 30 janvier, à la salle François Martin, le lendemain le Quartet Crescent lancera les festivités. Jeudi 20 février, la rue Rambuteau rouvrira ses portes pour un concert exceptionnel, ainsi qu'une intervention au collège Pasteur et dans les commerces de Mâcon, une soirée à La Cave à Musique et un final en apothéose par le bassiste camerounais Étienne Mbappé & The Prophets.

➤ Programme complet : [www.lecrescent.net](http://www.lecrescent.net)

# Un nouveau coup gagnant pour le tennis à Mâcon

**Le 13<sup>e</sup> Engie Open de Mâcon se déroulera du 22 février au 2 mars 2025. Le tournoi ITF féminin est le plus important de la région et attire chaque année les meilleures joueuses du top 100 encouragées par un public toujours plus nombreux.**

Cette année encore, le spectacle promet d'être au rendez-vous sur les courts du Tennis Club Mâcon. La 13<sup>e</sup> édition du tournoi international féminin affiche d'ores et déjà complet avec 32 joueuses inscrites sur le tableau final.

Véritable tremplin vers l'élite professionnelle, l'Engie Open de Mâcon s'est fait une place dans le monde de la petite balle jaune et sa progression ne s'arrête pas là. Cette 13<sup>e</sup> édition passe en effet dans une catégorie supérieure avec une dotation de 50 000 dollars, à laquelle s'ajoute l'hébergement des participantes offert par les organisateurs. Un atout non négligeable pour Pierre-Michel Barbier, le directeur du tournoi.

Sur le plan sportif, le rendez-vous accueille désormais des championnes classées parmi les cent meilleures mondiales. Certaines frappent même à la porte du Top 50. Ce plateau de

qualité attire les amateurs de tennis : « Les tribunes et les loges sont pleines durant le week-end final ! Au total, pendant la semaine, nous accueillons plus de 2 500 spectateurs ! » Pour que ce rendez-vous soit une réussite, le président du Tennis Club Mâcon, Didier Martinez mobilise durant trois semaines 80 bénévoles.

Cette belle équipe assure l'intendance, l'accueil, le transport et le ramassage des balles. Le bar et le restaurant temporaires fonctionnent pleinement et ce, dès les qualifications qui se tiendront les 23 et 24 février.

Le programme de cette édition 2025 proposera un petit supplément avec un tournoi de tennis-

fauteuil réunissant huit joueurs les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mars.

**> 13<sup>e</sup> Engie Open Mâcon du 23 février au dimanche 2 mars rue Pierre-de-Coubertin à Mâcon. Entrée gratuite.**



## À fond les vacances !

**Deux semaines de vacances pour se dépenser et faire le plein de découvertes et d'activités sportives ? C'est le programme proposé aux enfants de 6 à 12 ans par la Ville de Mâcon du 22 février au 10 mars.**

Cet hiver, les enfants ne vont pas s'ennuyer ! Pendant les vacances de février, plusieurs stages sportifs seront organisés par le centre de loisirs municipal d'Hurigny. Ces stages de deux jours se dérouleront dans les différents sites sportifs de la ville et seront encadrés par les éducateurs sportifs diplômés d'État du service des sports. L'objectif est d'initier et de sensibiliser à diverses activités sportives de manière ludique.

Ainsi, les enfants âgés de 6 à 8 ans se voient proposer chaque matin des jeux d'adresse (môlkky, tir à l'arc, tirs au panier...) ; de l'athlétisme, de la gymnastique, des petits jeux de cirque, de l'équitation, du roller sans oublier la traditionnelle sortie à la montagne. Direction la Haute-Savoie et le Salève avec un guide pour suivre des traces d'animaux dans la neige ou construire un igloo.

Pour les 9-12 ans, les après-midi réservent des initiations diverses : escrime, athlétisme, base-ball, basket, volley, course d'orientation, tennis et deux sorties (bowling de Mâcon et journée au Salève avec balade en raquettes, découverte de la nature en hiver et course de luge).

Les inscriptions pour ces activités sont proposées à la demi-journée, à la journée, à la semaine, avec ou sans repas. Les tarifs varient selon le quotient familial.

Les parents ont la possibilité d'amener leur enfant à partir de 7 h 30 le matin et de les récupérer le soir, jusqu'à 18 h 30 au centre de Loisirs rue Pillet. Un circuit de ramassage en bus permettra également de desservir les centres de loisirs. Plusieurs points de ramassage sont répartis sur toute la ville avec des départs échelonnés.

**> Toutes les informations sur [www.macon.fr](http://www.macon.fr)**





# La Maison des Co'pains, reine des galettes 2025

**11 galettes et autant de boulangeries pâtisseries mâconnaises, un jury de cinq membres, quatre critères de notation et une heure de dégustation... Telle est la recette du concours de la meilleure galette des rois organisée chaque année par la Ville de Mâcon.**



Si la tradition de l'Épiphanie et du partage de la galette est bien ancrée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, celle du concours de la meilleure galette l'est aussi depuis maintenant neuf ans à Mâcon. Organisé par la mission Commerce, ce concours permet de départager une dizaine de boulangers-pâtisseries de la ville chaque début d'année.

Pour cette édition 2025, ils étaient 11 à présenter une galette de forme ronde à la frangipane ou crème d'amande pour six personnes.

Toutes ont été soumises au verdict du jury composé de cinq personnes, des professionnels du métier habitués des concours : Claude Poissonnet, Grand Maître de la Confrérie de la gaufrette mâconnaise, Vincent Rivon, chef du restaurant L'Autre Rive, Nicolas

Pagnon, chef du restaurant L'Ethymself, Denise Noton et Marie Genesio, anciennes professeurs de cuisine au lycée Dumaine.

Pendant une heure, ils ont regardé, goûté, re(re)goûté, comparé et noté les galettes selon différents critères : l'esthétique hors packaging (notée sur 5), le feuilletage (noté sur 10), le fourrage (noté sur 10) et le rapport qualité-prix (noté sur 5). *« Cette année encore, on a eu de bonnes galettes avec pour certaines des produits naturels, des matières premières de qualité et un goût qui a fait la différence. Ce sont ces critères qui nous permettent d'établir un classement. »*

Et cette année, la boulangerie qui réunit tous ces ingrédients est... La Maison des Co'pains, rue Chatillon ! C'est le 4<sup>e</sup> macaron d'or en cinq ans pour Benoit Pottier et son équipe. Les boulangeries Bonnat, rue de Lyon, et Grain d'Pain, rue des Pommiers, complètent le podium 2025.

## Agora : la nouvelle saison est lancée

**Cette année, les conférences Agora continueront de vous faire voyager à travers les époques, les thématiques et les lieux grâce à un nouveau cycle de conférences.**

Les neuf rendez-vous programmés jusqu'en mai vont vous permettre de découvrir différents univers et d'échanger autour de l'histoire, de la culture ou encore du droit des femmes chaque mardi à la Médiathèque municipale (sauf mention contraire).

La première conférence s'intéressera à Denisova : l'énigmatique frère de Néandertal. Mardi 14 janvier, en partenariat avec le Grand Site de France Solutré-Pouilly-Vergisson, la paléoanthropologue Silvana Condemi évoquera cette troisième espèce et l'Histoire du peuplement humain de l'Asie. Le 21 janvier, c'est Johnny Hallyday, la postérité et la patrimonialisation d'une vedette populaire et médiatique, qui seront évoquées.



La conférence du 28 janvier sera exceptionnellement délocalisée au Musée des Ursulines avec l'intervention du peintre français Thomas Lévy-Lasne. Le 19 septembre 2024, le musée d'Orsay accueillait 80 peintres contemporains pour une présentation de leurs œuvres dans les salles du musée. Orchestré par l'artiste, l'événement a mis en lumière la vitalité de la scène française. Thomas Lévy-Lasne partagera cette expérience lors d'une conférence « L'aventure du jour des peintres ».

En mars, dans le cadre du Moi(s) au féminin, deux conférences aborderont les femmes à deux périodes différentes : à l'époque égyptienne avec « Gouverner au féminin : les femmes pharaon » le 4 mars et à la fin du Moyen-Âge avec les sorcières et la sorcellerie le 25 mars.

La relation avec le vivant et les autres espèces, l'histoire de l'anatomie et de la médecine sous le regard des arts visuels, le Liban d'hier à aujourd'hui, ou encore les peintures naturalistes seront autant de thèmes également abordés au cours de ce premier semestre de connaissances et de savoirs.

**> Programme complet sur [www.macon.fr](http://www.macon.fr)**

# EN BREF

## Cecileski, un monde à part et en collages

Du 7 au 25 janvier, Cécile Jastszebski présente ses créations à la galerie Mary-Ann. Qu'il s'agisse d'une silhouette, d'une forme, d'un regard, de couleurs ou simplement d'un motif, ce sont surtout les détails qui attirent l'attention de cette artiste. Pour ses collages, elle puise son inspiration partout (magazines de mode, affiches de films, pochettes d'albums, photos anciennes...) et son imaginaire se nourrit de tout ce qu'elle voit. Cécile Jastszebski découpe, déchire, colle du papier, aime les images et ce qu'elles peuvent raconter. Et elle se sert de tout cela pour créer un esthétisme personnel, un équilibre entre des formes, une alchimie entre des couleurs et des visages.

> Vernissage de l'exposition Cecileski vendredi 10 janvier à 18 h. L'artiste sera présente à la galerie Mary-Ann les samedis 11, 18 et 25 janvier de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.



© Cecileski

© Cecileski

## C'est reparti à La Cave à musique !

Du rock à un spectacle sans paroles, il n'y a qu'un pas ! Et il est franchi par La Cave à musique en ce début d'année. La scène mâonnaise ouvrira 2025 avec deux événements, deux univers, deux publics.

La salle voûtée vibrera au son des guitares rock vendredi 24 janvier avec Lofofora (métal) qui viendra présenter son 11<sup>e</sup> album et Dahü (rock bizarre). Dimanche 9 février, autre ambiance avec le spectacle jeune public « Sillons ». La compagnie Zeif invite les enfants à explorer un espace sans paroles dans lequel chacun choisira de se placer pour aller à la rencontre de l'autre, jouer, imiter, observer.

> Informations sur [www.cavazik.org](http://www.cavazik.org)

## Vacances artistiques

Du 24 au 27 février, l'École municipale d'arts plastiques organise un stage de dessin, de peinture et de création en volume autour de techniques originales. Les stages enfants (de 5 à 12 ans) ont lieu pendant les vacances scolaires, les matins de 9 h à 12 h du lundi au jeudi. Les stages ados (de 12 à 18 ans) se déroulent de 14 h à 17 h. Cette année, l'Émap propose aux stagiaires d'explorer le travail d'artistes contemporains dans un contexte de partenariat avec Le Théâtre Scène Nationale de Mâcon, par des visites d'expositions et des rencontres artistiques.

> Renseignements et inscriptions sur le site [www.macon.fr](http://www.macon.fr) ou par téléphone au 03 85 38 61 46

## Familles en folie

Un nouveau salon arrive à Mâcon.

Les 8 et 9 février, le parc des expositions accueillera Familles en folie, le premier salon dédié à la parentalité, à l'enfance, à l'adolescence et à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. L'objectif des organisateurs est de regrouper des professionnels, des praticiens, des créateurs et des associations de toute la France pour échanger et accompagner les parents dans leur rôle d'éducateurs.

Avec des stands, des ateliers parents / parents-enfants / parents-ados, des conférences et des animations, ce salon proposera deux jours de rencontre et de partage avec une soixantaine d'exposants et plus de 70 professionnels. Le dimanche, des jeux à partager en famille seront également proposés.

> Samedi 8 et dimanche 9 février de 10 h à 18 h. Tarif : 3 € (gratuit pour les enfants).

> Retrouvez l'agenda  
des manifestations  
sur [MACON.fr](http://MACON.fr)



## Spectacle musical et humour corrosif

Dans une salle de concert, Michael se prépare à entrer sur scène. Les premiers accords retentissent d'une chanson mille fois entendue et pourtant méconnaissable.

Britney esquisse un pas de danse et s'effondre... Une conversation s'engage, les échanges fusent, grinçants, entre les deux icônes. Dans « Autopsie mondiale », Michael Jackson et Britney Spears sont deux anges déchus. Ces deux personnages suscitent autant l'admiration que l'effroi.

Diabolique et innocent, ce spectacle musical évoque la jeunesse qui ne dure qu'un temps...

> Jeudi 20 février à 20 h au Théâtre de Mâcon, Scène nationale. Plus d'infos sur [www.theatre-macon.com](http://www.theatre-macon.com)

# Infos *pratiques*

## **Hôtel de Ville**

Quai Lamartine

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

**Tél. 03 85 39 71 00**

## **Mairie de Loché**

Chemin des Boutats

Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

**Tél. 03 85 35 60 73**

## **Mairie de Saint-Jean-le-Priche**

99 rue des Granges

Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.

**Tél. 03 85 36 03 09**

## **Mairie de Sennecé-les-Mâcon**

Rue Vrémontoise

Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 8 h 30 à 12 h.

**Tél. 03 85 36 01 44**

## **Mairie de Flacé**

Place Desnoyers

71000 Mâcon

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

**Tél. 03 85 29 00 97**

## *Allô Mairie*

**0 800 337 273**

**Service & appel  
gratuits**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 14 h à 17 h 30

## *Les services*

### **Enfance et vie scolaire**

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Tél. : 03 85 39 18 44**

### **Urbanisme, accessibilité**

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

**Tél. 03 85 39 71 67**

### **État civil**

Quai Lamartine

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
et le samedi de 9 h à 12 h.

**Tél. 03 85 39 71 63**

### **CCAS de Mâcon**

6 place Carnot

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Tél. 03 85 39 71 25**

### **Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne**

Rue Montrevel

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
et le samedi de 9 h à 12 h.

**Tél. 03 85 39 71 64**

## **Numéros d'urgence**

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**



MÂCON, LA VILLE AIMÉE

## STATIONNEMENT : POUR PLUS DE FACILITE, DE LISIBILITE, ET TOUJOURS AVEC DES TARIFS BAS

Le stationnement en cœur de ville est un enjeu d'attractivité pour notre cœur de ville. Que l'on soit automobiliste résident, professionnel ou visiteur, stationner est évidemment un impératif qui conditionne ses habitudes. Pour que chacun puisse y trouver son compte, il est nécessaire de concilier les usages et parfois de relativiser les distances à parcourir à pied, selon le temps passé en centre-ville et les besoins réels. Pour améliorer la situation, la politique de stationnement sur Mâcon a donc été revue en 2024.

Il est en effet apparu que les imbrications de zones verte, orange et bleue complexifiaient la compréhension des espaces disponibles par les usagers. Nous avons notamment constaté qu'un nombre très important de salariés du cœur de ville, voire d'usagers de la gare, stationnaient leur voiture toute la journée en cœur de ville, ce qui limite la rotation des véhicules et réduit mécaniquement le nombre de places de stationnement.

La Ville a donc travaillé à ce que nous revenions à une véritable politique de stationnement résidentiel. D'abord en réorganisant les zones orange et verte. Puis en réservant l'accès aux abonnements de l'hypercentre aux seuls résidents. En contrepartie, nous avons étendu les plages horaires pour les extérieurs de deux à trois heures. Le but est de libérer des places pour les consommateurs du centre-ville, mais aussi pour les riverains.

Pour autant, le stationnement dans le centre reste possible dans

les parkings en ouvrage, dont l'offre s'est étoffée depuis un an avec le parking des Halles, qui rencontre un grand succès. Il reste en outre évidemment possible de se garer en dehors du centre-ville, sur un parking-relais, et d'utiliser la nouvelle navette gratuite lancée par MBA qui, elle aussi, a très rapidement trouvé son public. Bien entendu, les tarifs n'ont absolument pas changé, que cela soit pour les abonnements, comme pour les parcètres.

Comme de nombreux usagers l'avaient souhaité, nous avons enfin mis en œuvre la dématérialisation des abonnements, ce qui permet à tous les usagers de renouveler leur stationnement depuis chez eux s'ils le souhaitent. Le contrôle par nos agents n'est donc plus lié à la présence d'une carte d'abonnement sous le pare-brise, puisque seule l'immatriculation est désormais vérifiée.

Parallèlement, nous pensons à ceux qui sont en mesure de laisser la voiture au garage et d'enfourcher leur vélo pour aller travailler. C'est pourquoi nous avons lancé l'aménagement de deux locaux destinés aux cycles en cœur de ville, sur le site de l'ancien commerce Cuireopolis, sur les quais, mais aussi rue Guichenon. Moyennant un abonnement modique, il sera possible dès le début de l'année 2025 d'y laisser son vélo pour la journée dans des conditions de parfaite sécurité et en plein cœur de Mâcon.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025 !

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

## POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE NOUS SOUHAITONS... VOUS RENCONTRER !

Notre collectif Mâcon Citoyens compte plus de 70 personnes impliquées, et nos actions menées depuis 2018 nous permettent de faire remonter bon nombre de vos besoins et propositions au conseil municipal. Il s'agit bien souvent de tranquillité publique, de logement, de transport, de place en crèche, de commerce de proximité... Ces propositions sont souvent ignorées, et parfois reprises à son compte par la majorité municipale installée depuis 24 ans. À l'approche de l'élection municipale 2026, nous désirons aller plus loin pour préparer la suite avec vous. Car sans vous, trop peu de choses peuvent changer à Mâcon. Notre ville, figée sous les mandats successifs de Jean-Patrick Courtois, ne demande qu'à renouer avec la vitalité grâce à vos idées et votre mobilisation.

Vous souhaitez que notre ville change, dans le bon sens du terme ? Qu'elle tienne davantage compte des besoins de chacun ? Alors rejoignez-nous !

Contactez-nous via notre site ([www.maconcitoyens.fr](http://www.maconcitoyens.fr)), notre page facebook (Mâcon citoyens) ou via nos mails à la mairie en renseignant nos noms selon le modèle suivant : [prenom.nom@ville-macon.fr](mailto:prenom.nom@ville-macon.fr)

En 2025, nous poursuivrons nos rencontres avec vous : rendez-vous le 21 janvier à 18 h, à la salle du Pavillon pour un temps d'échange et de convivialité.

En attendant, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année et souhaitons aux peuples qui souffrent de retrouver la paix.

Les conflits peuvent nous paraître éloignés mais ils sont proches, car dans nos cœurs résonne l'appel de celles et ceux qui vivent la guerre chaque jour. Ce sont des gens qui comme nous espèrent dans l'avenir.

Vos élu-e-s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchoux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - [www.maconcitoyens.fr](http://www.maconcitoyens.fr)

PRÉPARONS L'AVENIR MÂCONNAIS

## SIMPLICITÉ ADMINISTRATIVE MAIS INJUSTE POUR LES FOYERS

Les collectivités mettent en place des conteneurs pour le tri sélectif. Les foyers se sentent concernés par cette démarche écologique et font l'effort d'emmener leurs déchets dans ces dispositifs de récupération. Par contre, il est injuste que, par simplicité de gestion, l'administration utilise la valeur locative pour calculer la taxe foncière et qu'elle utilise cette valeur pour calculer la taxe des ordures ménagères en ne prenant pas en compte le nombre de personne habitant le logement. Que vous soyez un ou cinq, le montant de cette taxe ne tient pas compte du volume d'ordures ménagères devant être collecté. De par nos efforts et dans un futur proche, nous n'aurons plus rien à mettre dans nos poubelles. Que deviendra cette taxe d'ordure ménagère ? Sera-t-elle supprimée ? J'en doute fort.

Mme Corinne Langlassé

# Germain Lambert, inventeur infatigable et passionné

Contrairement à celui de la chanson de Renaud, Germain Lambert ne répareit pas sa mobylette. Garagiste, il brillait comme inventeur et constructeur visionnaire dans l'automobile.

Le récit de la vie de Germain Lambert est avant tout celui d'un combat digne de Moby Dick. À la poursuite d'un succès capricieux, il a produit pas moins de 20 modèles innovants entre 1926 et 1951.

Né à Passavant, en Haute-Saône, en 1903, il dépose son premier brevet à 17 ans. Sa famille déménage dans l'Ain et il ouvre un premier garage en 1922, qu'il est contraint de vendre après son service militaire.

Il occupe divers emplois avant de s'installer à Mâcon, au 136 rue Rambuteau, dans un ancien entrepôt à charbon. Ses compétences sont reconnues, mais l'ouvrage manque : il conçoit un véhicule en 1926, doté d'une suspension spéciale à parallélogramme déformable, qu'il présente à la foire-exposition de Mâcon, une roue en l'air. Trop révolutionnaire pour l'époque, ce modèle ne rencontre pas le succès escompté. Ne baissant pas les bras, il revêt son châssis d'une carrosserie sport

Téléphone 2 60

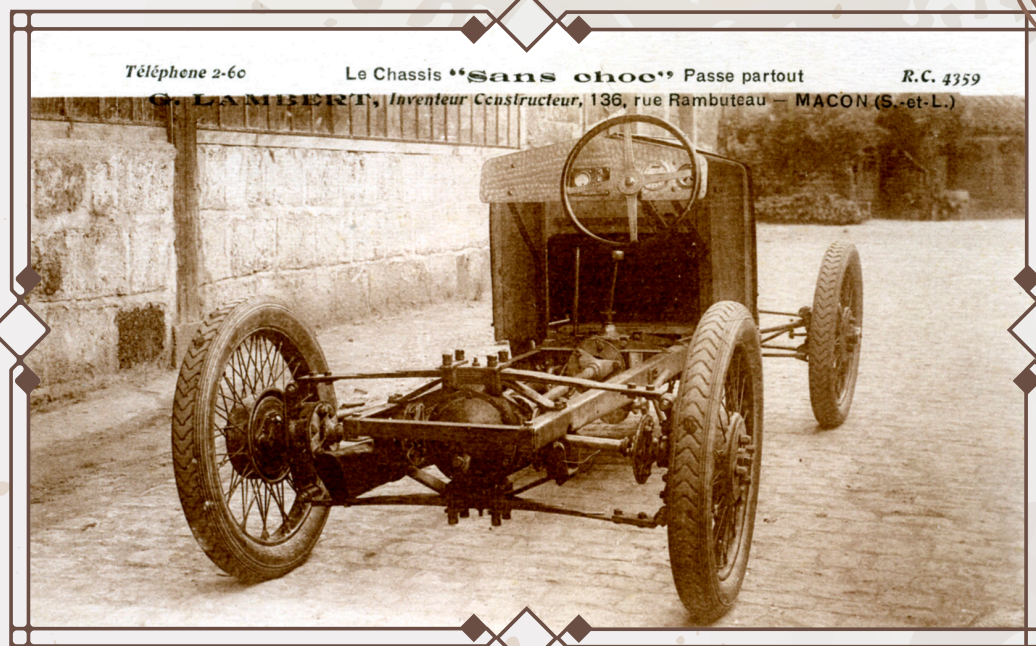
Le Chassis "Sans choc" Passe partout

R.C. 4359

G. LAMBERT, Inventeur-Constructeur, 136, rue Rambuteau – MACON (S.-et-L.)



© Comber - Mâcon



de couleur bleue, vantant sa « Sans-choc » dans un catalogue : pas une seule commande !

Il vend son garage en 1928, déménage à Tours puis à Reims. Après un début difficile, il ouvre en 1931 un atelier de mécanique générale : les commandes affluent, jusqu'à ce que deux concurrents s'y installent. Il met au point une traction avant facilement démontable pour laquelle il dépose un brevet. Si la presse en parle, les ventes ne suivent pas, les nombreuses innovations techniques rebutant la clientèle.

Au bord de la ruine, il quitte Reims pour Verrières, et s'installe dans un ancien moulin. Les affaires marchent, enfin, mais il est mobilisé en août 1939 ! Il revient, reconstruit ses installations et se lance dans un projet de voiture électrique qui échoue. Étrangement, la réussite lui vient de la guerre : les commandes de

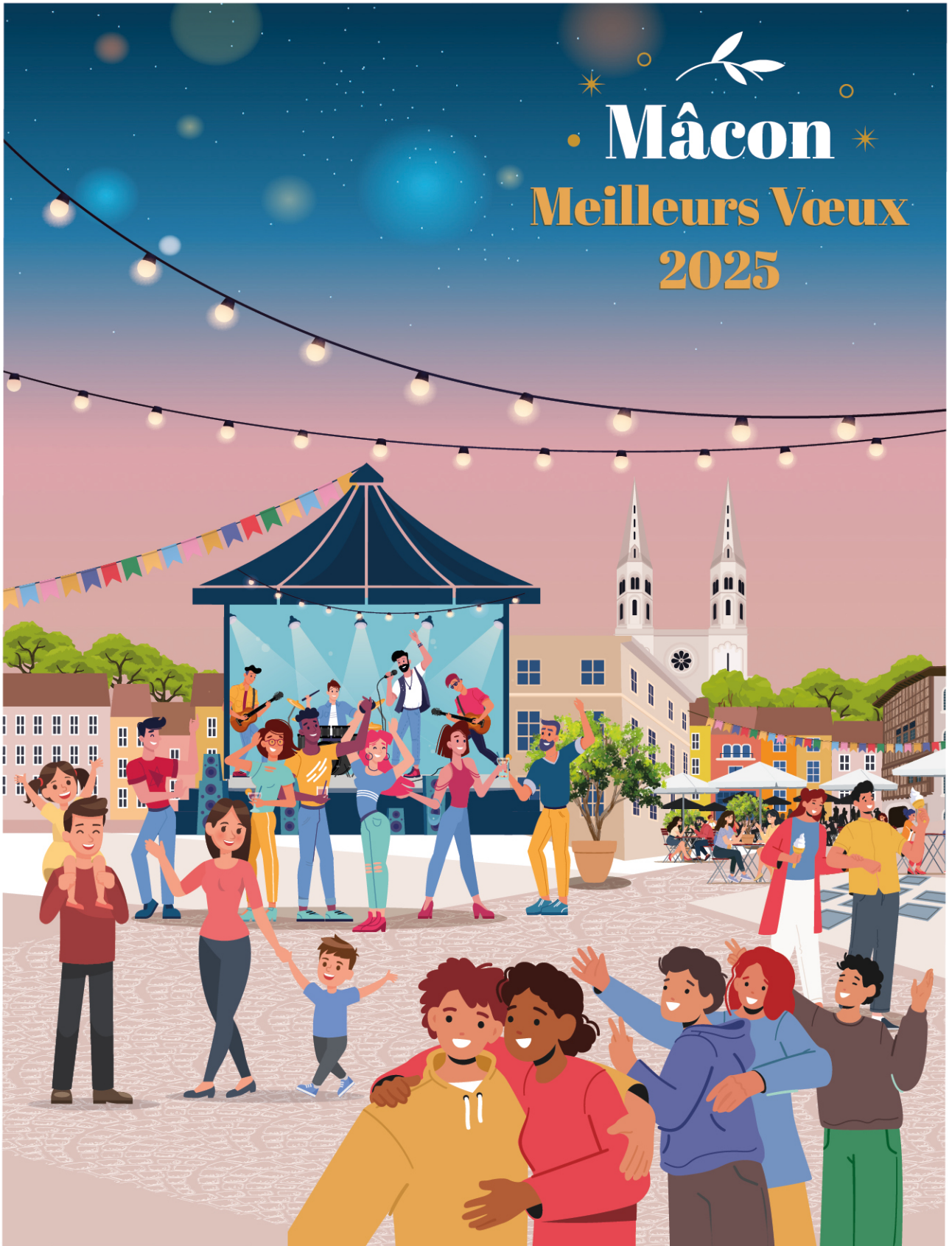
moulins à farine (qu'il vend durant la guerre malgré leur interdiction) décollent, à tel point qu'il doit changer de locaux. Il part pour Giromagny, à 13 km de Belfort : l'idée d'une nouvelle voiture (de tourisme) lui vient. Exposée au salon de l'auto de Paris en 1948, montrée dans de nombreux journaux, elle ne trouve pas son public.

Il construit néanmoins un nouveau modèle en 1949 : une voiture de course, entièrement en aluminium et en duralumin, avec essieu et pont rigide. Bien résolu à la faire connaître, il l'engage dans la course du Bol d'or : elle se classe deux fois 3<sup>e</sup> puis 1<sup>re</sup> en 1952 et 1953 !

Il produit encore un véhicule (le type CS en 1951) et, si le succès est enfin là, les dettes et les emprunts engloutissent l'argent au fur et à mesure qu'il arrive et les biens de Germain Lambert sont mis aux enchères en 1953.

**Germain Lambert est allé au bout de son rêve : s'imposer dans le domaine de la construction automobile, sans jamais céder aux compromissions ni aux ronds de jambe que les médias de l'époque exigeaient contre leurs faveurs. Chéries des inconditionnels de l'automobile, on dénombre seulement 8 Lambert aujourd'hui, dont 4 ont été acquises par l'État Français en 2013, à l'instigation de Motul et de la Fondation du patrimoine, pour les Musées Nationaux de l'Automobile de Mulhouse et de Compiègne. Une rue de Giromagny a reçu le nom de cet infatigable inventeur.**

• **Mâcon** •  
**Meilleurs Vœux**  
**2025**



Réalisation: Communication Ville de Mâcon et Més Loire Bourgogne / Décembre 2024